



PACP - Restauration de la continuité écologique en territoire Dombes Saône Vallée 10 octobre 2024

Les Pêches aux cas pratiques de l'ARRA² ? Un bon moyen de partager son expérience et ses connaissances !

Ces rencontres sont destinées à faciliter les échanges d'expériences et le partage de connaissances entre professionnels des milieux aquatiques et de l'eau.

L'ARRA² offre la possibilité aux collectivités locales de valoriser leurs actions en proposant des visites de terrain (réalisations, chantiers, projets) ou réunions aux autres membres du réseau. L'objectif est de diffuser les bonnes pratiques et d'échanger avec ses pairs autour des projets locaux.

[Venez retrouver les pêches organisées sur notre site !](#)

Si vous aussi vous souhaitez proposer une visite de terrain ou une rencontre aux membres du réseau, n'hésitez pas à nous contacter à arraa@arraa.org.

PARTICIPANTS

NOM	STRUCTURE
Vincent BEL	SRDCBS
Guillaume BUGNET	SIAC
Grégory CHAZAL	SYRIBT
Flavie CROUZET	Métropole de Lyon
Chloé DALIDO	Biotope
Malaurie DEBON	TRACTEBEL
Valérie DELAGE	GYPS 360
Eva DREVET	CC Dombes Saône Vallée
Thomas DUPUY	RAZEL-BEC
Carole GERET	EPAGE Seille
Adrien GUIONNET	Equo Vivo Terelian
Alice LEJEUNE	SETEC ALS
Dimitri MERCIER	CC Dombes Saône Vallée
Anne-Laure PARCOLLET	SR3A
Cyrielle REGAZZONI	Ecotec
Chloé RENOUARD	ARRA²

Avec le soutien technique et financier de :



Crédit photo : ARRA²

LA PÊCHE EN ELLE-MÊME

La CCDSV agit dans le cadre d'un contrat de territoire pour le petit et le grand cycle de l'eau en partenariat avec l'Agence de l'Eau RMC et le Département de l'Ain. Parmi les objectifs stratégiques de restauration des milieux aquatiques du volet "grand cycle de l'eau", la restauration de la continuité écologique est un sujet majeur.

Les élus du mandat 2020-26 ont fait de la transition écologique la pierre angulaire du mandat. Ainsi, les projets de restauration de la continuité écologique sont réfléchis sur un prisme global pour la restauration des fonctions écologiques du cours d'eau (zones humides, ripisylves, faune/flore/habitat...).

Entre 2019 et mai 2024, cinq seuils ont été aménagés sur le Morbier et le Formans (Torine, Saut-du-Bois, ancien barrage aqueduc de Saint-Didier-de-Formans, Cibeins, pont de la rue des moulins) et quatre sont en projet d'aménagement avec objectif de réalisation d'ici 2026 (pont de la RD28, Chantemerle, confluence Formans/Morbier, la Mouturière) et un en attente (la Voinerie).

Certains de ces chantiers ont déjà fait l'objet d'une pêche au cas pratique le 15 octobre 2021 lors de leur phase travaux. Cette journée sera l'occasion de voir l'état d'avancement et l'évolution de la végétation.

CRÉATION D'UNE RIVIÈRE DE CONTOURNEMENT DU SEUIL DU SAUT-DU-BOIS À SAINTE-EUPHÉMIE (SEPT 2021 - FÉVR. 2022)

Le seuil du Saut-du-Bois à Sainte-Euphémie, situé dans le cours d'eau du Morbier, crée un obstacle infranchissable pour la faune aquatique et les sédiments. Historiquement utilisé pour l'usage agricole, il ne présente aujourd'hui plus d'intérêt pour l'activité économique locale.

Suite à une démarche d'état de ruine de l'ouvrage, le projet a consisté à créer une nouvelle rivière en rive droite du tracé actuel du Morbier dans l'objectif de contourner le seuil et qu'après travaux, le seuil ne constitue plus d'obstacle pour les poissons et les sédiments. De plus, les aménagements aquatiques prévus ont visé à améliorer sensiblement la qualité écologique de la rivière sur ce tronçon. Les parties de rivière en assec suite à la réalisation des travaux ont été partiellement comblées et jouent le rôle de zone refuge pour la biodiversité.

Site en 2021



Les travaux étaient encore en cours au moment de la visite en 2021.

Site en 2024



En 2024, le site a été visité juste après une crue. L'ouvrage a bien résisté et on observe une bonne reprise de la végétation et des dépôts de sédiments intéressants.

CRÉATION D'UNE PASSE À POISSONS DE 65 METRES AU SEUIL DE LA TORINE A MISERIEUX (SEPT 2021 - FEVR. 2022)

Le seuil de la Torine est situé en aval du pont de la RD66c et se trouve sur la commune de Misérieux au niveau du lieu-dit « La Torine ».

L'ouvrage permet l'alimentation d'une prise d'eau de moulin en fonction et produit une chute de deux mètres en plusieurs marches avec des écoulements étalés. Le Morbier est classé en liste 2 au titre de l'article L214-17 et le propriétaire du moulin avait pour obligation de rétablir la continuité écologique du cours d'eau depuis 2018.

L'ouvrage est totalement infranchissable pour la faune piscicole et est la propriété du détenteur du droit d'eau. Il a été décidé de rehausser le profil du cours d'eau en aval du seuil existant pour effacer la chute de l'ouvrage avec des seuils successifs dans lesquels sont intégrés des passages préférentiels franchissables par les poissons.

De nombreuses contraintes empêchent l'arasement ou le dérasement total de l'ouvrage :

- droit d'eau que le propriétaire souhaite conserver,
- forte pente sur ce secteur qui aurait amené à devoir mobiliser une grande emprise foncière non souhaitée par les riverains du cours d'eau,
- problème de stabilité d'ouvrages en amont.

Il a donc été décidé de rehausser graduellement le lit à l'aval pour combler le seuil existant avec la création de 14 seuils de 20 cm, pour une pente générale de 7 %.

Site en 2021



Site en 2024



De la même manière que pour le seuil du Saut-du-Bois, le site a été visité après une crue et une tempête. On aperçoit du bois mort dans l'ouvrage, mais qui ne gêne pas l'écoulement. La reprise de la végétation est également très bonne.

CRÉATION D'UNE RAMPE EN ENROCHEMENT DE 30 METRES À L'AVAL DU RADIER DU PONT MARECHAL À SAINTE-EUPHÉMIE (ETE 2022)

Le pont Maréchal sur le Formans a été identifié comme obstacle à la continuité écologique. La Communauté de communes Dombes Saône vallée (maître d'ouvrage désigné), s'est engagée dans une démarche de restauration. L'ouvrage concerné est le pont de franchissement de la rue des Moulins sur le Formans. L'ouvrage se trouve sur la commune de Saint-Euphémie au niveau du lieu-dit « Le Grand Moulin ».

L'objectif du projet était de créer une rampe en enrochement de 30 mètres à l'aval du pont Maréchal.

Les travaux ont eu lieu sur la période printemps-été 2022.

Site en 2021



Site en 2024



RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU SEUIL DE LA CONFLUENCE FORMANS-MORBIER À SAINTE-EUPHÉMIE (TRAVAUX EN COURS)

L'ouvrage est situé à la confluence Formans-Morbier à Saint Euphémie. Il servait autrefois à alimenter trois moulins en eau. L'objectif de ce projet est d'aménager une rivière de contournement sur le radier situé en aval des vannes de décharge du seuil. L'objectif est de maintenir le petit patrimoine local, car le site est très apprécié par la population locale, mais également de restaurer la continuité piscicole et sédimentaire.

Site en 2021



Site en 2024



Le seuil encore présent sera en eau uniquement pendant les périodes de crue.





La rivière de contournement a été conçue avec un procédé expérimental consistant à placer des pieux en acacia implantés en quinconce de manière à soutenir et à maintenir le matelas alluvionnaire issu de matériaux récupérés dans le lit du Formans et du Morbier. En partie inférieure a été disposée une couche d'argile. Sur la partie amont de la rivière sont disposés des blocs en enrochement pour permettre d'avoir un point dur lors des crues. Un confortement minéral en enrochement liaisonné est nécessaire à cet endroit.

L'intérêt de ce genre de procédé est à la fois financier, car la collectivité évite le transport de matériaux issus de carrières. Les pieux utilisés viennent de forêts du Bugey dans l'Ain.



Pour en savoir plus et découvrir ce chantier en vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=9yiwI0tgMog>

<https://www.youtube.com/watch?v=CbUOQLkLZHE>

SITE DE LA VOINERIE (AVP)



Le seuil Chantemerle, situé sur le site de la Voinerie, va prochainement faire l'objet d'un aménagement par une rivière de contournement avec entrée en pied du seuil de Chantemerle.

CONTACTS :

Dimitri MERCIER - Responsable Pôle Environnement
Communauté de communes Dombes Saône Vallée (CCDSV)
627 route de Jassans , BP 231 – CS 60231, 01602 Trévoux
Tel : 04 27 44 53 83
Mob : 07 60 61 41 06
d.mercier@ccdsv.fr
www.ccdsv.fr